Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2008)

Heft: 2

Artikel: De la définition du terrorisme

Autor: Triai, Chaouki

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346832

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



La lutte contre le terrorisme ne consiste pas seulement en l'usage de la force. Elle requiert du renseignement, de la prévention, des opérations d'information et psychologiques. Photo: US Army.

De la définition du terrorisme

Chaouki Triai

Journaliste spécialiste des questions de géopolitiques et sécuritaires

epuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, le mot « terrorisme » est dans l'esprit de tout le monde. Ce terme récurent est devenu un jargon international. Que revêt la réalité de ce mot ? S'essayer à une définition du terrorisme, c'est entrer dans les méandres de l'histoire mais surtout des comparaisons. L'encyclopédie nous donne comme définition un « ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages, etc.) commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système ». Cette définition générale et synthétique demeure cependant très restrictive.

L'histoire

La pratique du terrorisme est naturellement vieille comme le monde. Les exemples ne manquent pas. On pourrait remonter au XIIIe siècle avec l'empereur mongol Gengis Khan qui, au cours de ses conquêtes territoriales, faisait massacrer des populations dans leur totalité. De même que le règne de la Terreur en France, au XVIIIe siècle, sous la dictature de Maximilien de Robespierre, s'appuie sur une terreur d'Etat pour faire régner l'ordre. Les terrorismes ont au moins un point commun : la pratique de la terreur sous toutes ses formes. Cette pratique de la terreur est assurée par un individu ou un ensemble d'individus, groupes ou entités organisationnelles, qui ont comme objectifs de semer la mort, de mettre en état de panique et d'épouvante une population ou un Etat.

Plus proche de nous

De nos jours, la dominante est le terrorisme islamique qui fait la une de la presse au quotidien. Mais s'arrêter uniquement à celui-ci serait strictement réducteur. En effet, l'attentat contre l'immeuble de l'Etat fédéral à Oklahoma City, aux Etats-Unis le 19 avril 1995, par un membre d'une milice patriotique d'extrême droite du nom de Timothy McVeigh, a fait plus de 160 morts. Il s'en

était pris à un symbole du pouvoir de la Maison Blanche. En mars 1995, l'attentat au gaz sarin, dans le métro de Tokyo, par le gourou d'une secte millénariste du nom de Aoum a fait 5 000 victimes dont une dizaine de morts de manière immédiate. La prise d'otages de centaines de personnes par un groupe révolutionnaire péruvien, les Tupac Amaru est un autre exemple. Ce groupe avait investi la résidence de l'ambassadeur du Japon au cours du second semestre de l'année 1997 alors qu'une grande réception était organisée. A ces exemples, on pourrait également ajouter la pratique courante de la tuerie de masse (mass-killing), aux Etats-Unis, au cours de laquelle un individu fait irruption dans un lieu et abat sans raison apparente toute personne se trouvant dans son périmètre de tir, avant de retourner l'arme contre lui-même.

Terrorisme ou résistance?

Le terroriste désigné par l'un peut être considéré comme résistant par l'autre. Selon le point de vue que l'on adopte, il peut y avoir débat. Ainsi, au cours des guerres coloniales, l'occupant qualifie de terroriste les combattants pour l'indépendance de leur pays. Durant la guerre d'Algérie, la France coloniale désignait terroristes les moudjahidine (combattants) du Front de Libération Nationale (FLN). Lorsque le pays obtient son indépendance, en 1962, l'organisation du FLN devient un interlocuteur politique pour la France en signant les accords d'Evian. De même, lorsque l'Armée Républicaine Irlandaise (IRA) et sa branche politique le Sinn Fein de Jerry Adams dépose les armes, celle-ci devient un interlocuteur politique pour le Royaume-Uni. D'autres régions du monde sont déchirées par la violence du terrorisme et les règles de la guerre ne sont plus respectées. Aujourd'hui, bioterrorismes, guerres asymétriques et menaces nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC) forment un ensemble supplémentaire qui rend difficile la résolution des conflits.